

ABONNEMENT.
 Pour l'année... 12s-6d.
 six mois... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette con-
 dition l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.

A Montreal, on s'abon-
 ne chez E. R. Fabre, cer-
 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL }
 Côte De Léry, No. 14. }

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous... 3s-4d.
 Chaque insertion subsé-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre sé-
 ront publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 Cie., Rue Ste. Famille,
 Côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 16 Aout, 1848.

BUREAU DU JOURNAL }
 Côte De Léry No. 14. }

PENSÉES

Sur le Christianisme.

PAR M. DROZ.

CLERGE.

XLIII.— Aujourd'hui, bien des gens disent qu'ils sont éloignés de la religion par la crainte d'encourager un esprit d'empétement et de domination dont ils accusent le clergé. Lorsqu'il s'agit de savoir si la religion est vraie, parler ainsi, c'est changer la question : mais je fais une autre réponse.

Le corps chargé de propager le Catholicisme est nombreux : si des ecclésiastiques perdaient l'esprit de leur état, s'ils négligeaient des idées d'orgueil et d'ambition, et qu'ils parvinssent à exercer une influence momentanée, d'où viendraient les secours que ce désordre rendrait nécessaires ? Ils viendraient de la majorité du clergé, et de tous les hommes d'une piété éclairée. Mais quels secours pourraient offrir les incrédules blessés des prétentions qu'il faudrait combattre ? S'ils élevaient la voix, ils exciteraient la défiance contre la cause qu'ils voudraient soutenir ; ils ne feraient qu'apporter dans le débat une triste complication. Dissipez les ténèbres de l'erreur répandez la lumière chrétienne, vous servirez l'Etat ainsi que la religion, vous donnerez des défenseurs, courageux et purs, à l'intérêt universel.

Le clergé est de nos jours appelé à rendre d'immenses services ; et il se trouve dans des circonstances favorables à la cause qu'il doit défendre. Les âmes sont fatiguées du vide qu'elles éprouvent. Les pères de famille, les hommes sensés, les jeunes gens les plus distingués par leurs facultés intellectuelles, ont soit de la religion. Chez un peuple qui passait pour léger, où l'esprit fut toujours regardé comme la première des puissances de la terre, ceux qui ridiculisaient le Christianisme ont fini par se rendre ridicules ; le bon ton de leur temps est devenu le mauvais ton du nôtre. Les hommes d'Etat s'élèvent contre les préjugés des impies. Les membres de l'épiscopat

sont choisis dans les vœux les plus sages. Tout est préparé pour que la parole du Christ soit écoutée avec respect, reçue avec confiance. Le sort, je ne dis pas de la religion, le sort de la France sous le rapport religieux, dépend surtout du clergé. Jamais les ministres des autels n'ont été responsables de plus grands intérêts, jamais plus d'espérances chrétiennes n'ont reposé sur leur sagesse : que Dieu les inspire, et nous donne des François de Sales et des Fénelon !

LXIV.— La manière dont le Christianisme fut établi doit nous apprendre les moyens de le propager. Jésus ne s'entoura point de secours humains ; sa force était dans celui qui l'envoyait. Puissance, honneurs, richesses, tout cela peut être utile dans les entreprises mondaines : mais quand il s'agit de servir Dieu, de répandre les vérités qu'il a révélées, ces petites forces d'emprunt ne pourraient que détourner du cœur et de l'intelligence la force qui vient d'en haut.

Ce serait une grande absurdité de croire que le Christ a voulu fonder un gouvernement théocratique, lorsqu'il a dit si formellement : "Mon royaume n'est pas de ce monde." "Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César."

La mission de ses ministres est de répandre le dogme et la morale. Quand de prétendus philosophes veulent réduire le prêtre au rôle de moraliste, ils montrent une égale ignorance des vérités du Ciel et des intérêts de la terre. Que nous sert la morale séparée du courage de la mettre en pratique ? Ne sait-on pas que si nous violons nos devoirs c'est rarement faute de les connaître ? Le grand service à nous rendre est de corriger notre faiblesse, de nous affranchir de notre lâcheté. La force de pratiquer les préceptes naît surtout de la foi. Laissez donc le prêtre accomplir sa mission ; ne lui proposez pas de l'abjurer pour une autre qu'il tiendrait de vous, ne cherchez pas follement à vous substituer au Christ.

Il usurpe également la place du Christ,

celui qui, dans des vues très-différentes, veut enseigner au prêtre la tactique des succès humains, et qui cherche à le convaincre de la nécessité d'accroître l'influence de son pouvoir spirituel par l'exercice d'une autorité temporelle. Alliance profane, impur amalgame que rejette le ministre du Ciel.

Il n'est pas toujours facile de tracer nettement la ligne de démarcation entre les deux puissances. Après avoir reconnu que la distinction est juste, nécessaire, prescrite par le Christianisme, d'affligeants débats se sont trop souvent élevés, lorsqu'il a fallu passer aux applications. Pour lever les difficultés ; beaucoup de bonne foi, de modération, de désintéressement, est nécessaire de part et d'autre. Il appartient surtout au clergé d'offrir le modèle de ces vertus ; il doit aux hommes en discord le pacifique exemple de céder tout ce qu'il est possible de céder. C'est d'ailleurs, le sûr moyen pour lui d'être armé d'une force irrésistible s'il avait un jour à défendre ce que la loi divine lui interdit d'abandonner jamais.

LXV.— Les services rendus par les ecclésiastiques renfermés dans le saint ministère attestent que leur mission vient du Ciel. Chargés d'épurer nos âmes par les enseignements du Christ, et de nous communiquer la force de les mettre en pratique, ils peuvent tout vivifier dans la société. Si, bannissant de nos cœurs l'égoïsme, ils les remplissent de l'amour de Dieu et des hommes, tout se ressentira d'une céleste influence : l'union des époux, des pères et des enfants, la loyauté des relations privées, le zèle de l'administration, la fermeté de la magistrature, l'action paternelle du gouvernement. C'est ainsi que le prêtre doit prendre part aux affaires publiques.

L'époque et le lieu que le Christ choisit pour apparaître au monde, présentent une grande leçon : il ne vint ni dans une éclatante monarchie, ni dans une austère république, il vint chez un peuple dominé, opprimé par des agents de Rome ; et là il fit entendre la morale qui convient à l'humain.